

# Tableau 4 : Tableau récapitulatif des notes de synthèse de l'OMS – Vaccination des personnels de santé<sup>A</sup>

Mise à jour en  
mars 2017

Les informations qui suivent sont fournies pour aider les pays à élaborer des politiques nationales pour la vaccination des personnels de santé. Ceux-ci doivent être à jour dans leurs vaccinations, conformément au calendrier national en vigueur dans leurs pays respectifs.

Antigènes	Vaccinations recommandées pour les personnels de santé
<b>Hépatite B<sup>1</sup></b>	La vaccination est proposée à tous les groupes risquant de contracter l'infection et n'ayant pas été vaccinés auparavant (par exemple les personnels de santé susceptibles d'être exposés à du sang ou à des produits sanguins dans le cadre de leur travail).
<b>Poliomyélite<sup>2</sup></b>	Tous les personnels de santé doivent avoir terminé en totalité la primovaccination contre la poliomyélite.
<b>Diphthérie<sup>3</sup></b>	Il faut faire particulièrement attention à administrer tous les 10 ans des doses de rappel du vaccin antidiphthérique aux personnels de santé. Une attention toute particulière sera accordée à la vaccination des personnels de santé susceptibles d'être exposés à la diphtérie dans le cadre de leur travail.
<b>Rougeole<sup>4</sup></b>	Tous les personnels de santé doivent être immunisés contre la rougeole et une preuve ou attestation de l'immunité ou de la vaccination sera exigée et conditionnera leur recrutement, que ce soit pour une formation ou un emploi.
<b>Rubéole<sup>4</sup></b>	Si le programme national a introduit le vaccin antirubéoleux, tous les personnels de santé devront être immunisés contre la rubéole et une preuve ou attestation de l'immunité ou de la vaccination sera exigée et conditionnera leur recrutement, que ce soit pour une formation ou un emploi.
<b>Meningocoque<sup>5</sup></b>	Une dose de rappel 3 à 5 ans après la primovaccination pourra être administrée aux personnes que l'on considère exposées à un risque continu, notamment les personnels de santé.
<b>Grippe<sup>6</sup></b>	Les personnels de santé sont un groupe important pour la vaccination antigrippale. Il est recommandé de leur administrer chaque année une dose de vaccin.
<b>Varicelle<sup>7</sup></b>	Les pays devront envisager la vaccination du personnel soignant potentiellement susceptible (c'est-à-dire non vaccine et sans antécédents de varicelle) avec 2 doses de vaccin antivaricelleux.
Antigènes	Pas de recommandations actuelles pour la vaccination des personnels de santé
<b>BCG<sup>8</sup></b>	Il n'y a pas de recommandation pour les personnels de santé, mais la vaccination pourra être envisagée pour les personnes négatives à la tuberculine en contact inévitable et rapproché avec des cas de tuberculose multirésistante.
<b>Coqueluche<sup>9</sup></b>	Il doit désigner les agents de santé comme groupe prioritaire pour recevoir le vaccin anticoquelucheux
<b>Tétanos<sup>10</sup></b>	Il n'y a pas actuellement de recommandation pour les personnels de santé.
<b><i>Haemophilus influenzae</i> type b<sup>11</sup></b>	La charge de morbidité concerne principalement les enfants de moins de 5 ans. On ne considère pas que le travail dans le cadre des soins de santé soit un facteur d'augmentation du risque. Il n'y a pas actuellement de recommandation pour les personnels de santé.
<b>Pneumocoque<sup>12</sup></b>	La charge de morbidité concerne principalement les enfants de moins de 5 ans. Les adultes immunocompétents n'ont pas un risque accru d'infection grave à pneumocoque. On ne considère pas que le travail dans le cadre des soins de santé soit un facteur d'augmentation du risque de pneumococcie.
<b>Rotavirus<sup>13</sup></b>	Les enfants sont le groupe ciblé par la vaccination antirotavirus, la charge de morbidité étant la plus grande pour eux. Il n'y a pas d'augmentation du risque de maladie grave pour les adultes, y compris les personnels de santé.
<b>PVH<sup>14</sup></b>	Il n'y a pas d'augmentation du risque pour les personnels de santé. Les jeunes filles âgées de 9 à 14 ans sont le principal groupe ciblé par la vaccination.
<b>Encéphalite japonaise<sup>15</sup></b>	Les agents de santé ne sont généralement pas exposés à un risque particulier de contracter l'EJ. Ceux encourant un risque important dans les zones d'endémie, tels que les agents impliqués dans la lutte antivectorielle, devront être vaccinés.
<b>Fièvre jaune<sup>16</sup></b>	Les personnes vivant dans les pays d'endémie et les voyageurs allant dans ces pays doivent être vaccinés par une seule dose de vaccin anti-amaril. On ne considère pas que le travail dans le cadre des soins de santé soit un facteur d'augmentation du risque. Il n'y a pas actuellement de recommandation pour les personnels de santé.
<b>Encéphalite à tiques<sup>17</sup></b>	Le risque dépend de la région géographique. Il n'augmente pas en cas de travail dans le cadre des soins de santé. Il n'y a pas actuellement de recommandation pour les personnels de santé.
<b>Typhoïde<sup>18</sup></b>	Les vaccins contre la typhoïde s'utilisent dans le cadre de stratégies globales de lutte dans les zones où cette maladie est endémique. On ne considère pas que le travail dans le cadre des soins de santé soit un facteur d'augmentation du risque. Il n'y a pas actuellement de recommandation pour les personnels de santé.
<b>Choléra<sup>19</sup></b>	Les vaccins anticholériques peuvent être utilisés dans le cadre de stratégies globales de lutte dans les zones où la maladie est endémique, ainsi que pour éviter ou prévenir des flambées épidémiques. Il n'y a pas actuellement de recommandation pour les personnels de santé.
<b>Hépatite A<sup>20</sup></b>	L'hépatite A est transmise par des aliments et de l'eau contaminés ou par contact direct avec un sujet contagieux. On ne considère pas qu'il y ait, pour les personnels de santé, une augmentation du risque d'infection par le virus de l'hépatite.
<b>Rage<sup>21</sup></b>	Les personnels de santé ne sont pas exposés à un risque accru de rage.
<b>Oreillons<sup>22</sup></b>	La vaccination anti-ourlienne systématique est recommandée dans les pays disposant d'un programme de vaccination des enfants bien établi et efficace, ainsi que des capacités pour maintenir un haut niveau de couverture vaccinale contre la rougeole et la rubéole. On ne considère pas qu'il y ait une augmentation du risque pour les personnels de santé.
<b>Dengue (CYD-TDV)<sup>23</sup></b>	Les personnels de santé ne sont pas exposés à risque accru de dengue.

## Références

1. Vaccins anti-hépatite B, note de synthèse, position de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2009, 84: 405-420
2. Note de synthèse de l’OMS sur les vaccins antipoliomyélitiques, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2016, 91: 145-168
3. Vaccin antidiphtérique, note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2006, 81: 21-32
4. Réunion du Groupe stratégique consultatif d’experts sur la vaccination, novembre 2013 – conclusions et recommandations, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2013, 89:1-20. *Nouvelle Référence Note d’information date de publication avril 28, 2017*
5. Note de synthèse : position de l’OMS sur les vaccins antiméningococciques, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2011, 86: 521-540
6. Note de synthèse de l’OMS concernant les vaccins antigrippaux, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2012, 87: 461-476
7. Vaccins contre la varicella et le zona, note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2014, 89: 265-288
8. Vaccin BCG. Note de synthèse : position de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2004, 79: 25-40
9. Note de synthèse: Position de l’OMS concernant les vaccins anticoquelucheux, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2015, 90: 433-460
10. Vaccin antitétanique. Note de synthèse : position de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2017, 92: 53-76
11. Note de synthèse : position de l’OMS sur la vaccination anti-*Haemophilus influenzae* type b (Hib), *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2013, 88: 413-428
12. Vaccins antipneumococciques, note de synthèse de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2012, 87: 129-144
13. Vaccins antirotavirus, note de synthèse de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2013, 88: 49-64
14. Vaccins anti-papillomavirus humain, note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2014, 89: 465-492. En cours de révision sur la base des recommandations de la Réunion SAGE d’octobre 2016
15. Vaccins contre l’encéphalite japonaise, note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2015,90: 69-88
16. Note de synthèse : position de l’OMS sur les vaccins et la vaccination contre la fièvre jaune, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2013, 88: 269-284
17. Note de synthèse : position de l’OMS sur les vaccins contre l’encéphalite à tiques, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2011, 86: 241-256
18. Vaccins antityphoïdiques : note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2008, 83: 49-60
19. Vaccins anticholériques : note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2010, 85: 117-128
20. Note de synthèse : position de l’OMS concernant les vaccins contre l’hépatite A, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2012, 87: 261-276
21. Vaccins antirabiques : note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2010, 85: 309-320
22. Vaccins anti-ourliens : note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2007, 82: 49-60
23. Dengue (CYD-TDV), note d’information de l’OMS, *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, 2016, 91: 349-364

<sup>A</sup> Par personnels de santé, on entend toutes les personnes participant aux soins des patients, comme les professionnels de santé, les internes, les étudiants, les personnels de laboratoire, les personnels administratifs et de service ainsi que d’autres personnes employées par la santé publique, comme les travailleurs sur le terrain, les épidémiologistes, les techniciens de laboratoire et les agents de santé communautaires.

<sup>B</sup> Veuillez vous référer à la publication de l’OMS, Vaccination in acute humanitarian emergencies: a framework for decision making, pour en savoir plus sur la vaccination anticholérique en riposte à des flambées épidémiques: [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/92462/1/WHO\\_IVB\\_13.07\\_eng.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/92462/1/WHO_IVB_13.07_eng.pdf)